Crèche Heureux Bébés ASBL

Rue Frans Merjay,29

1050 Ixelles

tél : 0478 72 10 83

E-Mail: [heureux.bebes@live.be](mailto:heureux.bebes@live.be)

CADRE JURIDIQUE

En référence au cadre juridique du Code de Qualité de l’Accueil, en tant que Milieu d’Accueil agréé par l’ONE, nous avons élaboré un projet d’accueil conforme au code de qualité afin d’obtenir une attestation de qualité. Le projet d’accueil est évalué régulièrement et mis à jour au moins tous les cinq ans. Durant chaque période de trois ans nous déterminons des objectifs propres à notre structure afin de faire évoluer la qualité d’accueil.

**La crèche**

Notre crèche est une ASBL gérée par une assemblée générale et un conseil d’administration comprenant des parents, des membres du personnel et différentes personnes intéressées par la petite enfance. Elle existe depuis plus de 40 ans Les derniers statuts coordonnés sont parus au moniteur en date du 8 février 2005

Nous n’avons aucune connotation politique ni religieuse ce qui nous permet d’être ouverts à tous dans le respect de chacun.

Nous sommes agréés et subsidiés par l’ONE dont nous appliquons toutes les normes en matière

-de paiement (selon les revenus du ménage)

-de personnel (qualification, nombre)

-d’aménagement des locaux (espace, sécurité)

-de congés (ouverture de la crèche minimum 220 jours/an)

-de population visée (enfant de 0 à 36 mois)

**Le service de garde d’enfants malades :**

Notre crèche met à disposition, tant que le fonctionnement de la crèche le permet, un service de garde à domicile. Ce service ne concerne que les enfants sous certificat médical qui ne peuvent médicalement pas fréquenter la crèche. Les enfants souffrant d’une maladie bénigne et non contagieuse pourront toujours venir en crèche. Ce service fonctionne sauf pendant les congés de la puéricultrice référente de ce projet.

La durée de la garde n’excèdera pas 3 jours par semaine par enfant. Il sera donné priorité aux demandes de garde continue sauf accord de la crèche. Le prix de la garde est identique au prix de journée de l’enfant en crèche, néanmoins les frais du service de garde ne sont pas déductible d’impôt.

Pour bénéficier de ce service il vous suffit de téléphoner au 0478 72 10 83 entre 7H30 et 7H45 pour savoir si la puéricultrice est disponible. L’horaire assuré est le suivant de 9H00 à 17H00 (être là pour 16H50)

Les conditions pour que notre puéricultrice vienne chez vous sont :

* Habiter Ixelles, Forest, St Gilles ou Uccle et être desservi par les transports en communs
* Présenter un certificat médical précisant d’une part le nombre de jours de garde nécessaires et d’autre part que l’enfant ne peut fréquenter la crèche
* Présenter un document du médecin précisant les médicaments à administrer
* Laisser un thermomètre et les médicaments prescrits + antipyrétique
* Laisser vos coordonnées en cas de problèmes
* Laisser les repas préparés de l’enfant
* Laisser les clés de l’habitation et enfermer les animaux

Il est important de savoir que la responsabilité de la puéricultrice ne pourra être mise en cause en dehors de son devoir de surveillance de l’enfant. Le traitement de l’enfant reste sous l’entière responsabilité du médecin. Le travail de la puéricultrice consiste uniquement à s’occuper de l’enfant : aucun travail ménager ne pourra lui être demandé ! La puéricultrice ne sera joignable sur son gsm que pendant les heures du jour de garde.

L’ASBL se réserve le droit de suspendre ce service si les conditions prévues par ce présent règlement ne sont pas respectées ou si les conditions d’octroi du poste sont changées. Les parents qui font appel à ce service souscrivent automatiquement à ce présent règlement

PROJET D’ACCUEIL

#### Historique

A l’origine de ses activités, la crèche était rattachée à l’école « Heureux Enfants » qui appliquait la pédagogie du centre d’intérêt (Decroly). Notre crèche a été créée sous cet encrage fort aux alentours des années 1979. La crèche se situait déjà à sa création rue Franz Merjay. Puis l’ASBL a eu l’opportunité d’acquérir la maison située au 29 de la même rue.

Localisation

Nous sommes situés à Ixelles dans le quartier dit de « ma campagne », rue Franz Merjay 29. La crèche est accessible par de nombreux transports en communs :

Tram : 81,92, 97

Bus : 54, 136, W

Infrastructure

Nous accueillons les enfants dans une maison familiale qui a été adaptée afin d’accueillir une crèche de 24 enfants. Le bâtiment se compose de la manière suivante :

-au sous-sol se trouve la cuisine, le réfectoire du personnel, l’atelier de notre homme à tout faire ainsi

que la buanderie

-au rez-de-chaussée : nous avons d’une part la section des plus grands (+/-18 mois jusqu’au départ à

l’école) et d’autre part le jardin.

-au premier : la section des plus petits (de leur arrivée à +/- 18 mois)

-au second : les bureaux.

**Encadrement des enfants**

Les professionnels

6 puéricultrices pour 5,3 équivalents temps plein dont une peut travailler à domicile pour la garde d’enfants malades : Cassandra, Céline, Cheilla, Mélissa, Sophie, Véronique

-1 infirmière sociale 3/4 temps responsable de la crèche : Annick

-1 cuisinière 1/3 temps : Angela

-1 femme d’ouvrage ½ temps : Chantal

-1 homme à tout faire ½ temps : Manuel/Ousmane

Le suivi médical préventif est assuré par le Dr Rodesch le vendredi matin.

L’éveil musical est assuré par Hélène le mardi en dehors des périodes scolaires

Le taux d’encadrement de la crèche

L’O.N.E. subventionne une puéricultrice pour sept enfants. La crèche est agréée et subventionnée pour 24 enfants et nous respectons le taux d’encadrement

Horaires

Le milieu d’accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30à18h

Durant le mois de juillet,de 7h30 à 17h30

Il est cependant demandé aux parents de venir rechercher leur enfant pour 17h50 (17h20 en juillet ) afin que nous puissions leur donner un compte rendu de la journée en crèche

Une liste des congés et ponts éventuels est donnée en début d’année

Nous demandons de ne pas venir chercher votre enfant entre 12h30 et 14h30, heures de sieste

Pour toute dérogation à cette règle, il faut demander une autorisation au personnel

Cette demande ne peut être qu’exceptionnelle

Si votre enfant doit partir avant 15h45, nous vous demandons de le signaler au matin afin de savoir s’il doit goûter ou non et de le faire manger éventuellement plus tôt

3 plages horaire pour payer 60%du prix d’une journée entière(max 5h)  : entre 7h30 et 12h30/entre 10h et 15h/ entre 14h30 et 17h50

**Choix méthodologiques** :

Dans notre crèche, répondre aux besoins affectifs, cognitifs et sociaux des jeunes enfants est un objectif pédagogique pour chacun d’entre eux. Nos choix pédagogiques se sont enracinés de par nos différentes formations et notre expérience. Nous ne nous rattachons pas exclusivement d’une pédagogie bien précise même si depuis la création de la crèche en lien avec l’école heureux enfants de pédagogie à orientation Decroly, la crèche continue à s’inspirer entre autres de cette conception éducative. Celle-ci préconise de partir du vécu et de l’intérêt de l’enfant afin qu’il puisse être accueilli, éveillé et entouré aux fins de développer au maximum ses possibilités dans un esprit de tolérance, de plaisir et de respect.

Nous pensons que pour répondre aux besoins affectifs de l’enfant, il importe de développer une pédagogie permettant l’attachement. Il y a 3 conditions qui sont indispensables pour répondre aux besoins affectifs de l’enfant : un attachement à l’enfant et à ses parents, l’acceptation de l’enfant et de ses parents et enfin l’investissement de l’enfant et de ses parents. Nous faisons nôtre l’expression de D. Winnicot : « un enfant n’existe pas sans ses parents ». Nous nous voulons une crèche où prévaut le dialogue entre les différents partenaires afin que les enfants évoluent dans un milieu cohérent et sécurisant et que leurs parents se sentent en confiance pour y laisser leur enfant.

Nous savons qu’un enfant peut s’attacher à un petit nombre de personnes pourvu qu’il les côtoie régulièrement, nous n’avons donc pas besoin de recréer à la crèche une figure maternelle d’attachement. C’est pourquoi nous ne nous sommes pas inscrits dans le système de puéricultrice de référence mais nous veillons à assurer une continuité dans l’accueil des enfants en faisant travailler les mêmes puéricultrices dans chaque section avec un système de puéricultrice volante.

Les besoins cognitifs vont pouvoir être atteints en réfléchissant aux différentes manières dont vont être stimulés les enfants. En se rappelant que chaque enfant apparait avec sa spécificité, ses désirs, son histoire, ses potentialités et son intérêt. C’est donc naturellement une pédagogie différenciée qui apparaitra comme indispensable pour répondre aux besoins de chaque enfant. D’où l’importance de l’observation afin entre autre de leur proposer des situations stimulantes à partir de ce qu’ils vivent.

Nous nous appelons crèche « Heureux bébés » et c’est ce que nous voulons pour vos enfants : qu’ils soient les plus heureux possible lors de leur séjour à la crèche. Les enfants sont les enfants de ses parents en aucun cas, nous ne sommes là pour prendre votre place mais bien pour collaborer avec vous pour le bien être de vos enfants.

Pour appliquer ce concept, nous déployons plusieurs moyens :

* du personnel attentif, qualifié et disponible
* un lieu de vie structurant et rassurant adapté à leur âge
* l’observation des enfants et du groupe
* des jeux et jouets concordants aux différents stades de leur évolution
* un jardin aménagé
* des activités individuelles ou en groupe
* une écoute attentive de l’enfant où celui-ci peut exprimer ses sentiments, émotions et ses questionnements
* leur donner confiance en eux en reconnaissant leurs compétences
* leur donner le goût de vivre ensemble (responsabilisation des grands envers les petits, gestion des conflits, activités de groupe, règle de vie…)
* tenir compte de leur vie familiale.

#### Le personnel

Nos origines socioculturelles, nos âges et nos nationalités diverses nous permettent d’accueillir avec compréhension et ouverture les familles d’origines diverses

Nous avons souvent l’occasion d’échanger sur notre pratique professionnelle lors de réunion d’équipe, de journées pédagogiques, de supervision. Nous allons en formation et à des conférences.

Nous sommes suivis médicalement par la médecine du travail.

Nous accueillons parfois chez les petits et les grands des stagiaires. Elles ne sont jamais seules avec les enfants et sont supervisées et aiguillées par les puéricultrices et leur professeur. Elles peuvent apporter beaucoup aux enfants et au personnel de la crèche

**Préparer le 1er accueil à la crèche**

Inscription administrative, visite de la crèche et date de la visite médicale en crèche :

Pour s’inscrire à la crèche (pour une place ou en liste d’attente), il est demandé aux futurs parents d’envoyer un mail. Ils seront invités par la responsable à venir visiter la crèche seulement si une place est disponible. lors de la visite les grandes lignes du projet d’accueil sont données.

Si une inscription ferme est proposée, la responsable propose de revenir voir la crèche avec le/ la conjoint(.e)

Par la suite, un contact s’établit lors de la grossesse pour s’assurer qu’ils prennent toujours bien la place ce qui permet aux (futurs) parents de poser les questions restantes, un lien commence à se tisser. Nous attirons déjà l’attention des parents, pour des raisons de sécurité, d’être très vigilent par rapport au choix de l’objet transitionnel (plus communément appelé doudou). Celui-ci ne peut être trop grand : une vingtaine de centimètre de long au maximum ni volumineux et il ne doit pas comporter de partie qui puisse faire sangle et venir s’enrouler autour du coup de l’enfant pendant son sommeil.

La période de familiarisation :

La familiarisation est une période adaptée aux besoins de chacun : enfant, parents et professionnels qui permet une séparation en toute sécurité et un accueil le plus individualisé possible pour chaque enfant.

La familiarisation se fait pour chaque enfant quelles que soient les circonstances (âge de l’enfant, place dans la fratrie, accueil en urgence…)

Cette période de familiarisation est prévue deux semaines avant que l’enfant ne rentre en crèche. Temps qui peut sembler long pour les adultes mais indispensable à l’enfant qui vit au présent.

La familiarisation est organisée de la manière suivante :

**Semaine 1 : 5 périodes avec le(s) parent(s)**. Le vendredi matin a lieu la visite médicale avec le médecin de la crèche. Pendant cette semaine le parent reste toujours présent avec l’enfant. Il nous explique les habitudes de l’enfant Nous demandons aux parents présents lors de cette période de ne pas s’occuper des autres enfants et de ne pas les prendre dans les bras.

Cette période n’est pas comptabilisée

**Semaine 2 : 5 périodes mi-temps** (par exemple trois fois 9h-12h et 2 fois 10h-15h à ajuster en fonction des observations et besoins de l’enfant). L’idée est que l’accueil soit progressif cette semaine 2 pour que l’enfant participe à différents moments de la journée, toujours au sein de sa section et dans les 5 heures du mi-temps.

Si cette période semble non appropriée aux parents, elle peut être revue de commun accord avec la responsable et les puéricultrices. Cette période se passe en section où parents et personnel peuvent échanger différentes informations concernant le bébé, faire connaissance tant avec le personnel qu’avec les autres enfants de la crèche et s’habituer aux lieux.

Nous demandons d’apporter une photo, des langes, un tissu ou doudou selon les consignes données imprégné de l’odeur de la maman, une tétine si nécessaire.

Nous privilégions des moments de familiarisation avec plusieurs familles en même temps pour favoriser les rencontres et partages d’expérience. Ce faisant les parents peuvent se créer un réseau de soutien entre eux.

Une fiche sur les habitudes du bébé est à remplir à la maison, celle-ci sera annotée par les observations des puéricultrices.

Ce sera aussi l’occasion de remplir la partie administrative

Nous essayons que ce soit un moment convivial durant lequel votre petit sera pris en charge par vous et le personnel présent en section. Si, par la suite, une absence prolongée devait se produire une nouvelle familiarisation est envisageable à tout âge

Il est demandé de ne pas venir rendre visite à l’enfant durant la journée. En effet, celui-ci croirait qu’on vient le chercher et cela perturberait également la vie en section. Les parents peuvent toujours téléphoner pour prendre des nouvelles.

Cette période est comptabilisée

# **Relation de confiance et consolidation des liens avec les parents**

Le milieu d’accueil agréé a pour finalité principale de permettre aux parents de concilier leurs responsabilités professionnelles, à savoir tant le travail, la formation professionnelle que la recherche d’emploi, leurs engagements sociaux et leurs responsabilités parentales

Il institue un mode d’accueil qui leur permet de confier l’enfant en toute sérénité et d’être pleinement disponibles, tant psychologiquement que professionnellement pour leurs occupations professionnelles ou autres

Pour ce faire, nous pensons que chaque enfant est une personne à part entière à qui nous permettons de développer ses possibilités propres: sensorielles, physiques, émotives, relationnelles…en respectant au mieux possible le rythme de son évolution et son cadre de référence et en lui offrant un milieu affectif adéquat

Au moment où ils confient leur enfant à un milieu d’accueil, les parents sont particulièrement vulnérables car il s’agit d’une période de réaménagement de leur vie professionnelle, de la vie de couple.

En confiant leur petit, les parents livrent une part de leur intimité, leur vie privée. Ils sont confrontés au regard des autres sur leur enfant, leur façon de faire, leur conception d’éducation ; ceci pouvant provoquer des manifestations diverses (agressivité, revendication, froideur, surprotection, hyper anxiété…) qu’il faut pouvoir interpréter sans juger.

La crèche n’est encore qu’une représentation pour ces parents qui attendent un accueil compréhensif et ouvert. Ils attendent que leur enfant soit réellement pris en charge par l’équipe, qu’il ait sa place, qu’il soit respecté. Ils attendent à être au plus près de ce qui se passe chaque jour pour leur enfant.

C’est en tissant une relation d’échange et de confiance avec les parents (les familles) autour d’un souci commun : le bien-être de l’enfant que nous contribuons à la sécurité même de cet enfant. Il s’agit donc d’agir ensemble, à l’écoute de la famille, dans une recherche permanente de ce qui peut convenir à cet enfant-là, à ce moment-là.

Chacun garde son champ de responsabilité propre et communique à ce sujet le cas échéant. Pour la famille, c’est une forme de reconnaissance quotidienne du lien fondateur de l’enfant avec ses parents et de son histoire.

Le personnel s’informe auprès de la personne qui conduit l’enfant du déroulement de sa nuit et du lever. Le soir, un échange se fait entre le personnel et la personne venant rechercher l’enfant.

Nous essayons d’être dans la continuité des habitudes de la maison si toutefois cela est possible

au sein notre collectivité et que les propositions soient adéquates pour l’enfant. Lors des entrées et sorties, nous demandons instantanément aux parents de faire très attention aux portes qui sont source de grands dangers (ouverture, fermeture) surtout quand les frères et sœurs accompagnent. Aucun enfant n’est autorisé à ouvrir ou fermer les portes!

La communication avec les parents

Mettre en place une relation de confiance avec les parents passe par une communication transparente quant au service qu’on leur offre. Différents modes de communication sont établis avec les parents pour favoriser cette transparence.

* Lors de l’inscription et la visite de la crèche
* L’entretien avec la responsable (la tarification, le règlement d’ordre intérieur et un contrat entre la crèche et les parents, le règlement du suivi médical de l’enfant en crèche, les approches éducatives à l’aide du projet d’accueil et du ROI sont envoyés par mail)
* La visite de tout l’établissement par la directrice
* La famille fait connaissance avec les membres du personnel présents.
* Lors de la familiarisation
* Les puéricultrices s’informent des habitudes des parents et de l’enfant (sommeil, repas, tétine …). Les parents peuvent à tout moment poser les questions qu’ils veulent.
* Le document complété des habitudes de l’enfant.
* Les puéricultrices rassurent la famille et l’enfant.
* Nous invitons le parent à téléphoner s’il le souhaite pour savoir comment se passe la journée de leur enfant.
* Au quotidien
* Diverses informations sont affichées sur la porte de la section, en section et également communiquées verbalement (menu de la semaine, avis de fermetures, événement comme photographe, fête des parents, …). Les factures sont données aux parents, les demandes de linge et de langes sont faites par sms et oralement.
* Contact quotidien

C’est à ce moment que sont échangées les informations concernant le déroulement de la journée en crèche ou le week-end et la soirée à la maison ainsi que les anecdotes, les attitudes ou les activités.

* Le carnet de section est accessible aux parents.
* Le vestiaire et la section des enfants sont des lieux de rencontre entre parents.
* Carnet de santé de l’enfant.

On demande aux parents de ramener le carnet ONE de l’enfant lors des visites médicales. Le carnet de santé de l’enfant est une liaison entre le médecin traitant et la responsable du Milieu d’Accueil. Il permet de contrôler les vaccinations et l’état de santé de l’enfant.

- Les « œuvres » des enfants sont remis en fin de séjour de l’enfant aux parents. Les photos qui sont prises pendant l’année sont montrées aux parents lors de la réunion des parents.

- La responsable de la crèche a un contact régulier avec les parents, reçoit leurs demandes et est prête à les écouter dans leurs questionnements. Elle oriente les parents vers un service extérieur de la crèche lorsqu’il y a besoin. Si un problème se pose, nous pouvons aussi faire appel à différents partenaires pour nous aider : supervision, centre de santé, …

* Rencontre avec les parents lors du passage de section

Lorsque cela est envisageable, le passage ne se fera pas seul pour ne pas focaliser l’attention de tout la section sur les nouveaux venus. Avant le passage, la puéricultrice préviendra le parent oralement et sera attentive aux questionnements éventuels du parent.

L’équipe est attentive à accompagner le parent dans son vécu tout au long de cette période.

Les enfants passent la matinée dans la section des grands PENDANT TOUTE la semaine, après le repas ils remontent dans leur section. Tout au long de la semaine, les puéricultrices veilleront à faire relais au parent sur le déroulement du passage.

La semaine suivante, le parent dépose l’enfant dans sa nouvelle section et l’enfant y passe la journée. Si le passage a lieu après une période de congés, l’enfant intègre directement la section des grands.

Reconnaissance du rôle unique et irremplaçable des parents : le travail en complémentarité avec la crèche

Les parents sont informés, dès le premier contact, du choix éducatif mis en application à la crèche. En aucune façon ce choix n’est présenté comme un modèle mais permet la réflexion et offre l’ouverture d’un dialogue autour des choix éducatifs respectifs.

Les parents peuvent toujours poser des questions au personnel de la crèche concernant leur choix éducatif. Dans le cas d’une demande qui ne serait pas possible dans l’optique pédagogique et collective de la crèche, nous en discutons en équipe pluridisciplinaire et il est expliqué au parent ce qui l’en est veillant de ne pas disqualifier les choix du parent. Les parents peuvent également faire directement appel à la responsable du Milieu d’accueil.

Les spécificités et complémentarités des rôles et responsabilités de chacun sont explicitées lors de l’inscription administrative ainsi que lors de la période de familiarisation.

Toutes les ‘grandes décisions’ à propos de ces thèmes sont toujours négociées en dialogue avec les parents et en fonction de l’enfant et ce afin d'assurer la continuité.

* dans l’alimentation (exemples : premier biberon/petit déjeuner à la maison, l’introduction des aliments comme gâteau de fruits…les premières fois sont laissées aux parents)
* le sommeil (du rythme de l’enfant à la sieste…)
* l’autonomie (manger seul, s’habiller seul…)
* le rythme de l’enfant (passage de section…)
* l’apprentissage propreté
* les soins d’hygiène et de santé (règlement concernant l’administration de médicaments, les langes)

Tout régime alimentaire particulier nécessite une prescription du médecin de l’enfant et sera suivi en crèche. Les régimes soumis aux pratiques religieuses sont également respectés.

Nous permettons aux parents de s’approprier les lieux à travers la période de familiarisation, ils rentrent en section pour déposer ou récupérer leur enfant. Ils peuvent rester quelques moments avec leur enfant en section EN FONCTION DES BESOINS DES ENFANTS, la puéricultrice continuant à gérer le reste du groupe.

Le secret professionnel : Un enjeu particulier dans le rapport aux familles

Le secret professionnel est une notion particulièrement importante dans les rapports avec les familles. Le secret professionnel est l’interdiction de divulguer, hors cas où la loi les y oblige, les déclarations ou des faits constaté dans l’exercice de leur profession. Il vise à limiter au maximum la circulation d’informations par les professionnelles entre l’espace privé intime et l’espace public. « L’obligation du secret professionnel non partagé est la règle, le partage l’exception, et non l’inverse ». Ainsi dans le milieu d’accueil, le secret professionnel vise à préserver le fonctionnement de la crèche et la confiance de chacun des acteurs envers le milieu d’accueil et ses représentants. Confiance et secret sont une condition sine qua non de sécurité collective et deviennent par-là, indispensables à la sauvegarde d’une prestation de qualité.

Quelle que soit la situation particulière d’un enfant (papa qui élève seul, parents qui se séparent, placement, ...) nous devons rester le plus discret possible par rapport aux autres parents : l’enfant doit se sentir accepté comme tout autre enfant, son ‘statut familial’ ne doit pas être épinglé dans la crèche.

Concrètement

Par ailleurs, le règlement de travail reprend explicitement les notions de secret professionnel et de devoir de discrétion. Les professionnelles du milieu d’accueil sont tenues au secret professionnel.

La professionnelle veille à garantir et à offrir le respect de ce qui est confié dans la relation avec la famille. Elle ne le partage que quand l’ajustement de l’accueil de l’enfant le requiert. Les parents sont informés et doivent donner leur accord avant le partage d’un secret avec une autre professionnelle également tenue au secret professionnel.

Dans le souci du respect de la vie privée de la famille et de l’enfant, les dossiers médicaux et sociaux des enfants sont gardés dans une armoire dans le bureau de la direction.

Les informations transmises par la directrice sont celles nécessaire dans la perspective de comprendre certains comportements et d’aider l’enfant à se développer et s’épanouir dans son milieu d’accueil, il est utile de connaître certaines informations concernant la situation familiale de l’enfant, qui peut venir chercher l’enfant, et si l’enfant est en bonne santé.

Les informations qui doivent être transmises à certains membres de l’équipe sont données dans un cadre précis : généralement lors de réunions de section et/ou d’équipe, qui se déroule dans le local du personnel, hors présence des enfants, des parents et personnel non concernés.

Le but de la discrétion concernant la vie privée de l’enfant et des parents est de pouvoir accueillir les enfants de la même façon, d’éviter de défavoriser ou de privilégier un enfant sur base de la situation particulière de l’enfant.

Certains événements en crèche relèvent du secret professionnel. Par exemple l’identité d’un enfant ‘mordeur’ ne sera pas révélée aux autres parents. Ceci pour que cet enfant ne soit pas stigmatisé.

Dans le cas de suspicion de maltraitance, après s’être manifestée auprès du responsable, ce dernier fait appel à un des organismes spécialisés et habilités par la Communauté Française à traiter les questions de maltraitance.

Le secret peut être partagé sous certaines conditions. :

- le professionnel doit prévenir que le secret va être divulgué

- il demande l’avis de la personne

- le secret n’est divulgué qu’à des professionnels soumis également au secret professionnel

- le secret est divulgué afin de parvenir à un objectif en commun

- le détenteur du secret se limite aux informations nécessaires

# **Gérer les transitions**

La séparation parents-enfant n’est pas seulement prise en compte lors du premier accueil, mais aussi lors des transitions quotidiennes. Le milieu d’accueil adopte un dispositif réfléchi qui accompagne les passages d’un lieu de vie à l’autre en prenant aussi en compte les séparations et retrouvailles enfant- professionnelles.

Ce dispositif suscite les échanges et rencontres entre tous les acteurs concernés.

L’enjeu de la séparation s’étend au-delà de la première séparation du matin avec le ou les parents. Durant une journée et le séjour en crèche, plusieurs séparations et retrouvailles se jouent entre les parents, les enfants et les professionnelles (ex : le passage de la section des bébés à la section des grands). Il est donc essentiel que ce passage d’une personne à une autre se déroule dans des conditions harmonieuses et accompagnées de rituels. Cela permettra que l’enfant se sente rassuré, en confiance et développe une sécurité psycho-affective. Celle-ci n’est possible que par l’accueil des parents, la communication quotidienne et la recherche du dialogue.

Accueillir un enfant en crèche signifie lui permettre chaque jour, par le projet et l’organisation mise en place, de passer sa journée dans les meilleures conditions possibles.

Concrètement

* La familiarisation

Dès la familiarisation, les puéricultrices de la section se chargent de présenter aux parents le déroulement d’une journée type en crèche et de prendre note des habitudes des parents et de l’enfant. Cet échange entre la famille et la crèche est primordial pour que le passage de la maison à la crèche puisse se faire en douceur.

Nous encourageons les parents à prévoir une dizaine de minutes le matin et le soir pour que la puéricultrice et le parent aient l’occasion de parler de la journée en crèche ou de la soirée à la maison.

* L’accueil quotidien de l’enfant

Les horaires sont arrangés de manière à assurer la présence d’un membre de l’équipe et de Manuel dès 7h30 pour recevoir les enfants. Ceci afin d’assurer une continuité pour les parents et enfant. Dès l’arrivée du premier enfant, la puéricultrice prépare une variété de jouets et s’adapte en fonction du nombre d’enfants. L’accueil se fait dans la section des bébés sauf exception.

La puéricultrice accueille, chaque jour, le parent et l’enfant. Les parents sont invités à laisser le manteau de leur enfant au porte-manteau. Ce sont les parents qui déshabillent ou rhabillent leur enfant à leur arrivée, ensuite ils viennent en section afin de déposer leur enfant. Celui-ci selon ses besoins va directement jouer, va à la fenêtre dire au revoir au parent ou va près de l’adulte. La puéricultrice prend le temps d’échanger des informations avec le parent pour savoir si l’enfant a bien mangé, a bien dormi mais aussi à propos de ce qu’il vit dans sa famille, des moments de joie, de peine, des anecdotes. Nous encourageons fortement les parents à prendre en compte l’objet transitionnel de l’enfant, celui-ci peut prendre différentes formes (un tissu, une peluche, …) Il est important car il symbolise l’image maternelle et le milieu de la vie familial. Pour les plus-petits les odeurs sont très importantes dès lors nous vous demandons de ne pas le laver trop souvent surtout chez les tout-petits.

Ces objets restent à portée des enfants qui les gèrent. On les sollicite parfois à les déposer dans leur casier surtout quand ils entravent leurs actions (parler, jouer, manger)

Quand le parent s’apprête à partir, on lui dit au revoir. Le rituel pour marquer le départ du parent et le début de la journée en crèche est ajusté aux habitudes de chaque parent et de son enfant. Une fois le parent parti, la puéricultrice introduit l’enfant dans le jeu si cela n’a pas déjà été fait par le parent puis veille sur lui tandis que les autres enfants arrivent. Elle note les informations importantes dans le carnet journalier, de manière à ce que les autres collègues soient au courant des points d’attention de chaque enfant. Dès qu’une puéricultrice arrive le matin en section ses collègues déjà présentes lui communiquent ces informations verbalement. Nous privilégions la transmission des informations oralement.

* Le départ quotidien de l’enfant

Quand une puéricultrice a fini son service, elle veille à transmettre les informations pertinentes à sa collègue qui travaille jusqu’à 18h. Ces informations sont notées dans le journalier de section et expliquées verbalement. La puéricultrice du soir reçoit le parent et transmet les informations de la journée : comment l’enfant a mangé, dormi, joué, …le journalier est consultable par le parent. Nous essayons d’intégrer l’enfant, nous lui laissons la possibilité de s’exprimer lui-même.

La puéricultrice marque le départ en disant au revoir à l’enfant et en saluant le parent. Ensuite le parent habille son enfant si ce n’est pas déjà fait et l’enfant comprend alors que la journée en crèche est terminée.

**Accompagner les vécus de la séparation**

Le personnel a un rôle très important à jouer pour préparer l’enfant à la séparation qui passe par la reconnaissance de ses particularités, de ses habitudes et de sa personnalité naissante.

Ce rôle est difficile parce qu’il est primordial que l’enfant ressente que sa souffrance, son désarroi soient reconnus et pris en compte par l’adulte. La puéricultrice verbalise les vécus de l’enfant au moment de la séparation et explique que son parent reviendra le chercher à un moment précis en fonction des repères temporels du jeune enfant.

La sécurité psycho-affective de l’enfant peut s’appuyer notamment sur les rituels mis en place par chacun des acteurs. La puéricultrice accueille le parent et son enfant et est attentive au rituel mis en place par l’enfant et sa famille pour gérer cette séparation. Dès le premier accueil nous expliquons aux parents l’importance de marquer son départ même si cela fait de la peine à l’enfant. En marquant son départ le parent aide à structurer l’accueil de son enfant. La séparation devient ainsi prévisible et cela est plus sécurisant.

## Si les parents veulent prendre du temps pour déposer ou reprendre leur enfant (+ de 10 min), nous leur demandons de ne pas se garer sur la place de parking réservée à la crèche.

* Gérer la séparation pendant la journée

Lorsque l’enfant évoque ses parents, les puéricultrices parlent avec lui de ce que sa maman ou son papa pourrait faire à ce moment : s’il travaille, s’il va arriver…

* L’objet de transition

Une fois le parent parti, la puéricultrice accompagne l’enfant dans sa prise de contact avec les autres enfants et la section.

Nous demandons aux parents de prévoir une tétine et un doudou (quand l’enfant en a un) ceci pour réconforter l’enfant dans des situations difficiles. Le doudou est un ‘fil rouge’, une constante qui l’accompagne au travers de toutes ses expériences dans les différents environnements qu’il est amené à fréquenter. Une fois que l’enfant a réinvesti pleinement la section, la puéricultrice lui propose de ranger sa tétine et de déposer son doudou.

Les enfants s’en séparent sur invitation de la puéricultrice ou vont la déposer eux même dans les rangements prévus à cet effet. Ils peuvent le rependre de manière autonome dans un rangement à leur hauteur.

* L’accueil et le départ en crèche :

Nous demandons que les enfants arrivent pour 10h au plus tard afin de pouvoir participer aux activités proposées sans être perturbés et sans perturber le rythme de la collectivité (repas et sieste). De la même manière nous demandons aux parents de venir rechercher leur enfant pour 12H30 ou après 14h30 dans la section des grands.

Voulant rester concentrer sur notre travail auprès du groupe d’enfant dont nous avons la charge, nous ne serons disponibles à l’échange qu’en fonction des besoins des enfants. Nous pouvons proposer un rendez-vous en cas de nécessité à un autre moment.

* Le passage de section

Lorsque le petit est prêt à descendre chez les plus grands, une période de familiarisation est prévue : durant une semaine, l’enfant passe la matinée en bas et remonte pour la sieste et l’après-midi. L’enfant connaît tous les membres du personnel et a déjà eu l’occasion d’explorer la section des grands. Il se peut qu’un petit descende après une période de fermeture sans familiarisation.

Les enfants descendent moins en fonction de leur âge que de leur maturité et leurs besoins. Ils descendent aussi selon la disponibilité des places et la plupart du temps à plusieurs afin de mieux s’insérer dans un groupe déjà constitué.

* Les photos de famille

Chez les grands, nous proposons à chaque parent de donner des photos de sa famille et de ses proches. Ces albums sont créés en crèche et mis à disposition, les enfants les prennent quand ils en ont envie.

* **Optique de la crèche concernant l’accueil des enfants des membres du personnel**

Nous avons décidé que les enfants du personnel ne sont pas admis à la crèche.

# **Aménager la fin du séjour**

Le passage vers un autre lieu (milieu d’accueil, école, …) est un moment de changement important pour tous. Les familles (enfant et parents) vont quitter un univers devenu familier mais aussi des personnes auxquelles elles se sont attachées. Les liens qui se tissent avec l’enfant demandent une attention particulière lors des phases de transition. Le départ n’étant pas sans résonance affective, la fin du séjour de l’enfant fait l’objet d’un dispositif ritualisé qui permet aux uns et aux autres de se séparer le plus sereinement possible.

Pour la majorité des enfants, quel que soit leur âge, l’entrée à l’école est une expérience enrichissante.

Le départ d’un enfant étant aussi chargé d’émotions tant pour l’enfant que pour les parents et le personnel, les professionnelles mettent en place un rituel ajusté aux possibilités des enfants et aux circonstances (grossesse, déménagement, départ précipité…) en veillant à favoriser l’implication des parents.

* Choix de la date du départ par les parents

Le choix de l’école et du moment de départ de la crèche est évidemment de la responsabilité des parents. Cette date est librement choisie par les parents tant que l’enfant ne dépasse pas 3 ans et 3 mois. Toutefois, lorsque les parents nous font part de leur souhait d’écourter le séjour de leur enfant, nous leur proposons d’évaluer avec eux le moment le plus opportun. Cette décision s’appuie sur le développement global de l’enfant et sur sa maturité à s’adapter aux attentes de l’école. Nous pouvons renseigner les parents sur les diverses écoles et pédagogies du quartier.

Quand l’enfant à deux ans, un document type est rempli avec les parents où ils donnent une date de départ de l’enfant.

Nous préparons l’enfant en lui parlant de son départ à l’école et de tout ce qui va se passer pour lui. Nous veillons néanmoins à ne pas le faire trop tôt. Le jour du départ nous annonçons aux enfants que leur copain va partir et comment cela va se passer pour lui.

* Marquer le départ définitif de la crèche

La puéricultrice veille à sensibiliser les parents aux liens que l’enfant a tissé avec les autres enfants et avec les puéricultrices. Nous suggérons aux parents de faire une coupure d’environ une semaine entre le départ de la crèche et l’entrée à l’école. ;Le départ d’un enfant est aussi chargé d’émotions tant pour l’enfant que pour les parents et le personnel. Les parents qui le souhaitent apportent un petit-déjeuner ou un goûter.

**Ajuster l’environnement matériel, espace intérieur et extérieur**

* La sécurité physique et psychique de l’enfant

Cette sécurité est garantie par la présence d’un personnel suffisant et qualifié en section qui garde un œil en permanence sur les enfants ce qui permet une réaction en cas de problème ou de danger. Cette ~~omni~~présence a pour effet de rassurer les enfants qui voient et comprennent qu’ils sont en sécurité physique et psychique. Nous évitons de sortir trop fréquemment de la section.

* Aménagement de l’espace et du matériel

L’aménagement est réfléchi de façon à :

* donner à l’enfant l’opportunité d’explorer et d’expérimenter et d’ainsi l’aider à développer son autonomie
* de permettre de suivre le rythme physiologique, psychologique et les intérêts divers de l’enfant
* de soutenir le regroupement spontané des enfants en petits groupes, favorisant les interactions positives et limitant l’agressivité entre les enfants.
* Les « coins » et modules

L’aménagement de l’espace est adapté à l’enfant. L’espace de la salle de séjour est divisé en plusieurs coins ou secteurs délimités par des meubles, un module, des coussins, etc…. Ces divisions offrent la possibilité aux enfants de se développer et d’explorer l’espace dans des conditions agréables et ce peu importe leur âge. L’enfant peut se mouvoir comme il le désire dans toute la pièce dès qu’il est mobile. Ces endroits délimités favorisent le regroupement des enfants en petits nombres. Cette organisation de l’espace favorise le jeu des enfants.

Certains coins sont aménagés de façon à offrir un jeu ou une activité spécifique qui est disponible en permanence (coin cuisine, le bus, le tapis ou coin doux, …). D’autres coins vont offrir des jeux variés à différents moments de la journée ou n’être accessibles que quand un accompagnement de la puéricultrice est possible (bac à balles).

Régulièrement les puéricultrices réaménagent leur salle dans le but d’apporter de nouvelles opportunités d’exploration pour l’enfant.

* Le matériel, les jeux et les activités

La crèche choisit un matériel sécurisé qui permet de respecter les positions motrices que l’enfant maîtrise (ex : ne pas mettre assis un enfant qui ne sait pas lui-même s’asseoir) sans le restreindre dans ses mouvements. Le mobilier est à la taille d’un enfant. Les illustrations et les images décorent la section, un miroir est disposé à hauteur des yeux des enfants ( chez les grands) qui se voit de la tête aux pieds. Du matériel est présent pour stimuler tous les domaines du développement. Il y a des jouets et du mobilier adaptés selon les âges (ex: relax, chaises, lits…). Ceux-ci offrent une richesse et une variété d’expérimentations. Les jouets sont diversifiés, et régulièrement entretenus.

Les enfants visualisent clairement l’espace qui leur est consacré et peuvent librement circuler dans cet espace délimité. Les puéricultrices les accompagnent d'un regard bienveillant.

Plusieurs sortes de jeux sont présentés en même temps mais tous ne sont pas accessibles en même temps afin d’éviter une offre envahissante et de façon à maintenir la structure et l’intérêt de l’enfant. À chaque changement de jeux les enfants (les plus grands) sont invités à ranger en suivant l’exemple donné par les puéricultrices afin que tout le matériel ne soit pas mélangé.

Quand la puéricultrice remarque que les enfants ne jouent plus avec certaines choses, elle les enlève pour un certain temps et les remplace par autre chose. Nous voulons accompagner les enfants dans leurs expériences sans les contraindre. Quand une activité collective est proposée, on les sollicite à participer et nous veillons à l’intégration de chacun. Nous laissons aux grands la possibilité de réexplorer les jeux des petits lorsqu’ils se retrouvent dans cette section. Ayant grandis, ils les expérimentent différemment et en retirent d’autres plaisirs.

La musique nous semble un apport très important pour l’épanouissement des enfants c’est pourquoi une fois par semaine Hélène propose un atelier d’éveil musical le mardi matin.

Les activités de dessin, peinture, coloriage, bricolage sont exposés et redonnés au départ de l’enfant.

Afin de gérer le bruit et canaliser les tensions, chaque équipe veille à gérer les facteurs d’ambiance (volume de la voix, utilisation du téléphone, de la radio, luminosité, passages et divers) en fonction des activités des enfants et en préservant leur bien-être.

* Les repas

La cuisine est située au sous-sol, Angela prépare les repas qui sont prêts vers 10h30. Un panier par section est préparé avec tout le matériel nécessaire. La biberonnerie est attenante à la section. Elle permet de préparer les biberons en toute sécurité. Un lait infantile de base est à disposition des enfants pour tout autre lait de régime ce sont les parents qui le fournissent dans le respect des règles HACCP.

Chez les bébés

Les repas sont donnés dans des relax ou les bras La texture de la nourriture est adaptée à l’âge des enfants. La biberonnerie est une annexe à la section. Elle permet éventuellement de réchauffer un repas conservé au frigo si l’enfant dort au moment du repas. Les repas sont donnés dans la salle du milieu où se trouvent les lits.

Chez les grands

Les repas sont posés sur une étagère qui n’est pas à hauteur des enfants le temps que les enfants s’installent à table après s’être lavé les mains.

Chez les plus grands on propose un self-service afin qu’ils apprennent à se servir seul et puisse tout doucement respecter leur satiété, les enfants ont à leur disposition une cuillère et une fourchette qu’ils utilisent selon leur envie ou besoin. Ils se servent de féculents, légumes et protéine pour leur 1ère assiette. Puis ils peuvent choisir ce dont ils veulent se resservir (sauf les protéines qui sont limitées)

Nous continuons à proposer au menu des aliments qui leur goûteraient moins car nous savons qu’il faut proposer une bonne dizaine de fois des aliments cuisinés de la même manière avant de « jeter l’éponge ».

* Repos

Chez les petits, les siestes se font parfois près de nous mais surtout dans leur lit cage, dans lequel ils retrouvent leur sac de couchage, nous leur donnons leur doudou et/ou tétine. Certains enfants ont besoin de déchargés avant de pouvoir s’endormir mais nous sommes attentives à ne pas laisser un enfant pleurer plus de 10 minutes . Une fois l’enfant réveillé nous le laissons tranquillement se réveiller et jouer un peu dans son lit.

Chez les grands, il y a un dortoir en mezzanine. Une puéricultrice veille à créer des conditions agréables et accompagne le sommeil des enfants toute la durée de la sieste.

Chaque enfant retrouve son matelas les tétines et doudou sont pris dans la mezzanine ce qui leur apporte du réconfort avant de s’endormir. Chaque enfant à son matelas toujours placé au même endroit ce qui lui offre un repère et les sécurisent.

* Salle de bain

Nous disposons de deux salles de bains, une par section.

Chez les grands

Aménagement : la salle de bain est séparée de la section ce qui ne permet pas de voir parfaitement les enfants. Donc, une puéricultrice s’occupe des changes et l’autre de l’aide à l’habillage des enfants. Elle comprend deux espaces de change dont l’un est escamotable et occasionnel et l’autre muni d’une échelle qui favorise l’autonomie des enfants et soulage le dos des puéricultrices. Les casiers individuels sont prévus à proximité des coussins de changes afin d’avoir les langes des enfants dans la salle de bain, les vêtements de rechange sont à disposition sur une étagère en section près de la salle de bain. Une fois changé, les enfants se rhabillent seul sous le regard attentif d’une puéricultrice. Les enfants ont également accès aux petites toilettes de la salle de bain des grands.

Chez les bébés

La salle de bain se situe dans la pièce principale de la section. Elle comprend un évier et deux coussins de change situés de part et d’autre de l’évier. Ici aussi des étagères sont disposées au-dessus des coussins de change pour les petits paniers individuels qui contiennent des vêtements de rechange et des langes pour la journée.

* Le matériel

L’espace est clair et une partie du matériel est accessible aux enfants. Tout est placé de telle manière que l’enfant se sente invité à explorer. Une autre partie du matériel est rangé sur des étagères dans des caisses et est proposée en section à certains moments de la journée.

Le matériel présenté aux enfants stimule tous les domaines du développement : grande motricité, petite motricité, développement linguistique (ex. un coin lecture), développement sensoriel, intelligence spatiale (ex. un bac à sable), aptitudes sociales (ex. un coin dînette).

Chaque année, la crèche consacre un budget à l’achat de nouveaux jeux.

* Les activités

De façon à maintenir la structure et l’intérêt de l’enfant*,* nous tentons de diversifier un maximum les activités proposées sur une journée. A chaque changement de jeux les enfants sont invités à ranger Ceci s’applique chez les plus grands qui ont déjà acquis une certaine autonomie.

Chez les bébés

A l’ouverture de la crèche, la puéricultrice aménage la section afin de rendre l’espace accueillant et stimulant pour les enfants. Des jeux sont placés en section et sont changés plusieurs fois et les enfants choisissent en fonction de leurs envies, de leurs intérêts. Ils sont encore trop petit pour faire une production pour la fête des mères ou des pères.

Chez les grands

Les activités varient sur une journée. Jusqu’à 9h30, les enfants jouent librement dans les coins entre eux ou avec la puéricultrice s’ils en manifestent l’envie.

À 10h00, après avoir rangé les jeux on se dit bonjour sous forme d’un rituel. Vers 10h30, les enfants choisissent parmi des activités plus structurées, ce qu’ils désirent investir. Nous veillons à leur proposer des activités en accord avec leur développement psycho-moteur et en leur permettant de laisser de la place à leur imagination. C’est pourquoi nous ne leur proposons quasiment jamais d’activité de coloriage sur une image préimprimée ou ne découpons leurs dessins pour leur donner une forme précise par exemple, ils doivent pouvoir reconnaître ce qu’ils ont réalisés. Le but ultime étant le plaisir dans l’activité et pas dans l’attente d’un résultat.

* Jeux extérieurs

Un des avantages de notre milieu d’accueil est qu’il dispose d’un grand jardin à l’arrière de la crèche qui est accessible facilement par la section des grands. Dès que le temps nous le permet, nous essayons de faire en sorte que les enfants puissent profiter des jeux en plein air : un toboggan, une maison, un bac à sable, des vélos et autres jeux extérieurs sont mis à leur disposition. Pour éviter les coups de soleil, nous appliquons de la crème solaire sur chaque enfant, nous veillons à leur hydratation et leur donnons leur chapeau. Lorsque c’est possible nous descendons au jardin avec les bébés.

### **Assurer une continuité dans l’accueil**

Introduction

La continuité de l’accueil est indispensable pour la sécurité psychique de l’enfant. La crèche favorise celle-ci au travers de diverses approches. Une des conditions indispensables pour la sécurité psychique de l’enfant est la prévisibilité et la structure.

Offrir aux enfants la possibilité d’établir des liens sécurisants signifie que l’on organise l’accueil de façon à ce qu’il se retrouve entouré d’un petit nombre d’adultes ainsi qu’un groupe d’enfants le plus stable possible.

Veiller à ce que chaque enfant ait la garantie tous les jours de moments privilégiés avec l’une ou l’autre puéricultrice, lui permettra de ne pas être en compétition constante avec ses copains. Une fois tranquillisé, il sait que la puéricultrice est là pour lui s’il en a besoin. La disponibilité de celle-ci devient dès lors prévisible et lui donne une sécurité de base. Il peut donc se passer de l’adulte, investir le lieu et jouer avec ses copains. Ainsi chacun recevra la même attention même les plus discrets, les plus timides.

Ce lien privilégié avec un petit nombre d’adultes sécurise l’enfant et lui offre ainsi la possibilité d’évoluer à son rythme, de se construire en acquérant des repères fixes.

Vu que la crèche est ouverte de 7h30 à 18h, chacune des puéricultrices est amenée à s’occuper de tous les enfants et toutes les connaissent bien et s’en occupent avec le même soin.

Afin d’offrir à l’enfant une stabilité et une continuité, le déroulement de la journée est chaque jour rythmé de la même manière. Pendant la journée, les puéricultrices veillent à assurer un certain « rituel » dans leurs contacts avec les enfants.

La crèche veille à gérer l’accessibilité (aux parents et autres personnes) de l’espace de vie des enfants d’une façon qui limite les interruptions des activités des enfants présents et préserve leur bien-être. Raison pour laquelle nous demandons aux parents de conduire leur enfant pour 10H00 au plus tard. Et de nous prévenir si l’enfant ne vient pas avant 9h

Concrètement

* Fréquentation

Notre équipe préconise une fréquentation de minimum 3 jours (des demi-jours ou jours complets) par semaine soit 12 présences mensuelles ceci afin que l’enfant puisse trouver ses repères et s’intégrer à son nouvel environnement.

* Organisation de la journée afin de limiter les changements

Le déroulement de la journée est organisé chaque jour de la même manière afin d’offrir à l’enfant une certaine stabilité et une continuité.

Chaque jour, les puéricultrices veillent à assurer un certain rituel qui permet aux enfants d’anticiper ce qui va se passer.

Une collation est organisée au matin pour les grands Elle consiste en un féculent (une cracotte, une biscotte, un grisini ou encore une galette de riz) et un fruit ou un légume (une pomme ou une tomate cerise, du concombre ou encore de la soupe)

Chez les bébés:

* Accueil avec Manuel et une puéricultrice
* Jeux libres
* Collation
* Repas au rythme de l’enfant
* Le repas terminé, chaque enfant est changé et mis au lit s’il a sommeil.
* Sieste, chacun a sa tétine et son doudou.Cependant chaque enfant a son propre rythme que l’on respecte même si nous essayons, une fois que l’enfant grandit, de structurer sa journée.
* Après la sieste, chaque enfant est rafraîchi et changé.
* Jeux libres
* Goûter
* Change et rhabillage des enfants
* Jeux libres
* Passage à la salle de bains

Chez les Grands

* Accueil et jeux libres
* Collation
* Déshabillage seul ou avec aide en section
* 9h 30 : Rituel du bonjour
* 10h00 : Activités en petits groupes jusque 10h45 et jeux libres.
* Lavage des mains et mise des bavoirs
* Repas (l’enfant a le choix de s’installer là où il le désire)
* Après le repas, chaque enfant reçoit un gant de toilette pour se laver le visage et les mains
* Passage à la salle de bain de chaque enfant
* Sieste : le groupe rentre ensemble au dortoir où chacun gagne son lit. L’enfant retrouve son lit, son doudou, sa tétine, toujours à la même place (jusque +/- 14h30)
* Passage à la salle de bains et rhabillage des enfants
* Jeux libres
* Goûter
* Jeux libres ou activité en petits groupes
* Passage à la salle de bains
* Moments privilégiés :

Les moments les plus privilégiés, où l’enfant se retrouve seul avec une puéricultrice sont liés aux repas, à la mise au lit, au lever, aux changes et aux jeux. Ces moments prévus avec l’adulte permettent de sécuriser l’enfant et lui offrent ainsi la possibilité d’évoluer à son rythme, de se construire en acquérant des repères fixes. Ces moments individuels et la régularité de ceux-ci permettent à l’enfant de vivre sereinement les temps de partage collectifs.

L’enfant trouve réconfort auprès de la puéricultrice quand il en montre le besoin. La puéricultrice répond aux demandes de l’enfant lorsqu’il souhaite partager un moment de jeux avec elle.

* Informations concernant les enfants

C’est au moment de la familiarisation que la puéricultrice prend note de toutes les informations utiles relatives aux petites habitudes ce qui permet déjà de connaître un peu mieux l’enfant et de lui apporter des soins de manière adéquate.

Chaque jour, un carnet de bord est remplie, reprenant les informations utiles telles que l’état des selles, les éventuels médicaments administrés, les observations de la journée, l’heure d’arrivée et de départ ainsi que la personne qui viendra chercher l’enfant. C’est un outil de communication utile qui permet aux puéricultrices de transmettre des informations sûres aux parents. Le vécu de l’enfant est également relaté

. Continuité des choix pédagogiques

Au moment de l’entrée, nous expliquons aux parents nos choix pédagogiques. Il est important d’être clair quant à nos choix et d’en expliquer le fondement. On demande d’éviter le plus possible de venir chercher les enfants durant la sieste (12h30-14h30)

Séance déshabillage par eux-mêmes ou avec notre aide. En effet, nous savons que quand une grande surface de peau peut être en contact direct avec différentes matières, les sensations sont mieux ressenties et intégrées. Nous veillons toutefois à ce qu’ils n’aient pas froid en leur laissant certains vêtements selon la saison. Les enfants seront ou se rhabilleront après la sieste afin qu’ils puissent ressentir différemment les choses avec leurs vêtements cette fois-ci, les plus grands se chaussent.

Le self-service est proposé pour les grands, chaque enfant se sert de féculents, de légumes et de protéines selon leur appétit sous le regard bienveillant de la puéricultrice qui, précise si nécessaire qu’il vaut mieux se servir un petit peu et se resservir par la suite. Le self-service permet aux enfants de se sentir valorisé dans leur désir de faire seul et ce système permet aussi au fil du temps de réguler les quantités prise en fonction de leurs sensations de faim et de satiété. Nous laissons à l’enfant le plaisir de découvrir librement les textures et nous leur faisons confiance quant à la quantité de nourriture mangée sachant que l’équilibre alimentaire se régule sur plusieurs semaines

Pour le goûter : un choix de fruits est proposé chaque jour suivi soit de pain tartiné (confiture, beurre, choco, sirop) soit de pain fantaisie (sandwich, baguette, cramique, ciabatta) ou une fois par semaine de yaourt nature sans sucre. Nous encourageons vivement tous les enfants à goûter les fruits. Le goûter peut se prendre debout et en bougeant. La boisson disponible tout au long de la journée est l’eau.

**Donner à l’enfant une place active**

Introduction

Il est évident que pour se construire, se développer et acquérir une estime de soi valorisante, l’enfant a grandement besoin du soutien de l’adulte cela lui permettra de stimuler le plaisir et la confiance en soi ce qui est primordial pour explorer et donc développer son autonomie.

Afin de développer l’autonomie d’un enfant, nous lui donnons la possibilité d’expérimenter et d’explorer l’espace.

L’espace est aménagé de telle façon que des enfants d'âges différents puissent jouer dans le même lieu.

L’accès autonome aux jouets est limité mais comme l’enfant peut voir la plupart des jouets existants, il peut demander à la puéricultrice avec quels jeux il désire jouer.

Grâce à leur observation soutenue, les puéricultrices perçoivent les initiatives de l’enfant, ce qui leur permet :

* d’ajuster le cours de l’interaction
* de répondre à ses sollicitations
* de favoriser sa collaboration
* de l’accompagner dans ses démarches

L’autonomie de l’enfant passe également par une grande liberté de mouvement ; les puéricultrices adoptent des attitudes qui respectent l’enfant dans les positions motrices qu’il maîtrise. Nous veillons dans ce but également à sensibiliser les parents à l’importance d’une tenue vestimentaire adaptée.

Durant les différents moments qui rythment la journée de l’enfant nous veillons à reconnaître et soutenir l’activité propre et les initiatives de l’enfant.

Concrètement

* Liberté de mouvement

Nous demandons aux parents d’amener leur enfant dans une tenue confortable qui lui permette d’être libre dans ses mouvements. Chez les grands qui sont en apprentissage de la propreté, les puéricultrices demandent aux parents d’éviter les bodies et d’amener plutôt des chemisettes et culottes. Les enfants sont changés chaque matin ce qui leur permet de se mouvoir plus facilement.

De manière générale, les enfants passent leur journée dans leur section respective.

* Stimuler l’autonomie de l’enfant

Nous intervenons le moins possible dans les jeux de l’enfant. Lorsqu’ils se disputent nous les laissons gérer le conflit le plus possible même si nous sommes très vigilantes par rapport à ce qu’il se passe. Nous sommes attentifs à ne pas anticiper leur développement physique et psychologique (ex : ne pas asseoir sans appui et durant une longue période un enfant qui ne s’assied pas seul). Chacun est libre de se développer à son rythme.

* Accueil

L’enfant décide quand il est prêt à réinvestir les lieux, aller jouer et reprendre contact avec les copains.

* Change

Chez les grands, nous commençons à leur apprendre l’autonomie et nous encourageons les enfants à demander à aller à la toilette sans jamais les forcer. Lors de nos formations nous avons bien retenus que l’acquisition de la « propreté » est quelque chose que l’on n’apprend pas mais qui s’acquière au fil du temps. Il faut que plusieurs éléments puissent être réunis en même temps pour proposer au bon moment à l’enfant d’aller sur la toilette. Tout d’abord il faut que l’enfant s’y intéresse qu’il soit en demande puis que l’enfant ait la maturité physiologique nécessaire pour cela nous observons s’il sait se tenir accroupi, monter et descendre les escaliers en alternance et courir. Et enfin, nous observerons si ses langes sont de plus en plus souvent secs. Dès que ces différents éléments sont présents nous vous demanderons d’apporter des culottes et des chemisettes. Nous remettons des langes si l’enfant est en demande, en effet en ce qui concerne les selles, l’acquisition vient parfois plus tard. Nous écoutons l’enfant il sait mieux que nous ce qu’il ressent. En lui faisant confiance, il acquière confiance en lui.

De petits accidents restent une chose tout à fait normale à ne pas dramatiser, notamment quand l’enfant est trop absorbé par son jeu pour faire attention à ses sensations.

Une fois que l’enfant est propre et ne veut plus mettre de lange, merci de ne plus lui en mettre même dans la voiture.

La puéricultrice répond aux sollicitations de l’enfant qui veut aller aux toilettes même s’il utilise encore des langes. De manière générale les enfants sont pris un par un à la salle de bain. Les autres peuvent ainsi continuer leur activité.

* Les jeux

Chez les petits certains jeux sont proposés de manière permanente comme le module de psychomotricité (tobogan et tunnel) et les coins refuges tels que le coin doux et les espaces en -dessous du parc

En ce qui concerne les jouets, les puéricultrices proposent différents jeux à différents moments de la journée.

Chez les grands, les différents coins permanents proposent à l’enfant un large choix de jeux qui lui permet d’investir ce qu’il désire. Des jouets supplémentaires sont rajoutés et régulièrement changés.

* Les repas :

Les moments de repas sont celui d’une collation en matinée, de biberons pour les enfants de moins de 16 mois, du dîner et du goûter. Ce sera toujours l’enfant qui décide quand il veut et n’a plus envie de manger. Il peut aussi demander plus s’il le souhaite.

Chez les petits

Les journées sont rythmées en fonction des repas. En principe, chaque enfant a eu son premier repas de la journée avant d’arriver à la crèche. Les plus petits reçoivent leur biberon à la demande. Les moyens reçoivent une petite collation constituée de fruits ou de légumes et d’un féculent.

Chez les grands

Les grands aussi reçoivent une petite collation en matinée à la même heure. Les enfants connaissent les rituels qui les préparent à passer à table. Quand les jeux sont rangés, les enfants savent qu’ils vont se laver les mains puis passer à table.

En général, les enfants mangent de manière autonome en self-service mais les puéricultrices veillent à aider les plus jeunes ou les enfants qui éprouvent des difficultés.

Pour le goûter, les enfants reçoivent des tartines et des fruits. Une fois par semaine, l’enfant reçoit soit du pudding, du yaourt ou des céréales. Après chaque repas, les enfants reçoivent un gant de toilette et se lavent le visage et les mains avec l’aide de la puéricultrice.

* **Repos**

Il arrive que les enfants fatigués s’endorment en section dans le coin doudou, dans leur relax, dans le parc mais nous sommes vigilantes à les mettre dans leur lit avant que cela n’arrive.

Du côté des grands les lits sont toujours disposés à la même place. De ce fait, l’enfant rejoint son lit de façon autonome.

Accompagner les émotions de l’enfant

Introduction

Tout petit, l’enfant ressent déjà des émotions. La tristesse, la joie, la peur, la colère en sont les principales. Ces émotions sont susceptibles de le submerger. Puisqu’il ne dispose pas encore du langage il exprime ses états émotionnels par le corps et les actes. Pour soutenir sa conscience de lui-même, notre rôle est de contenir, lier, identifier, nommer ces émotions, tout en laissant l’enfant les exprimer de manière « adéquate ».

En tant qu’adultes, nous pouvons aider l’enfant à développer cette connaissance de soi dès son entrée en crèche, en reconnaissant et en accompagnant ses émotions, en l’aidant à distinguer ce qu’il aime ou n’aime pas, en répondant à ses besoins afin qu’il se sente unique.

Concrètement

* La connaissance de soi

La connaissance de soi de l’enfant relève du fait qu’il se sent unique. Dès les premiers moments de la familiarisation, nous veillons à personnaliser l’accueil et la prise en charge de chaque enfant. La puéricultrice a l’occasion de rencontrer de manière privilégiée la maman, le papa et l’enfant qui sera accueilli au moment de la familiarisation. Ce moment est organisé afin de pouvoir échanger un maximum d’informations sur les petites habitudes de l’enfant ce qui permettra aux puéricultrices de connaître mieux l’enfant et de pouvoir surtout réagir adéquatement. Cela lui permettra de décoder et de comprendre les différents signes de l’enfant.

Les puéricultrices veillent à porter une attention particulière à chaque enfant, à ses besoins individuels, à ses goûts et ce à chaque moment de la journée. Elle sera attentive à la manière dont il aime être accueilli, à ce qu’il aime manger, à sa position favorite pour dormir, à son jouet préféré, …

La reconnaissance et le soutien de ce que l’enfant aime ou n’aime pas permet de le reconnaître comme une personne unique avec toutes les caractéristiques qui constituent son individualité.

* Soutenir les émotions de l’enfant

Tout au long de la journée, les puéricultrices veillent à accompagner le jeune enfant dans ses émotions. Les puéricultrices repèrent les émotions de l’enfant et les nomment simplement en disant par exemple : « Je vois que tu es fâché » ou « Je sais que tu as mal ». Les enfants peuvent trouver réconfort auprès des puéricultrices qui veillent à offrir suffisamment de chaleur et d’affection.

Nous sommes particulièrement attentives aux enfants plus timides, plus réservés ou plus discrets. Nous veillons à accorder davantage d’attention aux enfants qui ne semblent pas à l’aise ou qui passent un moment difficile.

Les puéricultrices permettent aux enfants d’exprimer leurs émotions. Pour cela, elles les aident à identifier leurs émotions et à mettre des mots dessus. Les enfants sont encouragés à s’exprimer comme ils veulent (par une chanson, un dessin ou une histoire, par exemple)

Face à ces différentes émotions, l’observation ainsi que la verbalisation sont de précieux outils qui nous permettent d’accompagner l’enfant au quotidien. Les puéricultrices veillent à éviter l’expression de certaines opinions ou réflexions qui pourraient nuire à la construction de l’identité de l’enfant. Nous veillons, par exemple, à limiter l’usage de petits surnoms.

De la même manière, nous veillons à éviter la disqualification d’une émotion, son expression et l’interprétation de celle-ci. Quand un bébé pleure, par exemple, nous veillons à apporter une réponse qui permette à l’enfant de développer un sentiment de sécurité.

Chez les petits, par exemple, la puéricultrice veille à aller voir l’enfant quand il pleure. Elle ne le sortira pas systématiquement de son lit mais veillera à le rassurer.

En effet, un enfant a le droit d’être en colère ou triste et ce peu importe la raison. Par contre, il ne peut pas exprimer ses émotions n’importe comment. C’est pourquoi, il est important de les aider à reconnaître leurs émotions et il est tout aussi important de leur mettre des limites claires (par exemple : on ne tape pas quand on est en colère, on ne mord pas pour se défendre).

Suivi médical

Si votre enfant dépasse 38,5° de température, un suppositoire de paracétamol lui sera administré d’office sauf refus signalé par écrit de votre part. Dans ce cas, il vous est demandé de venir chercher votre enfant dans la demi-heure qui suit l’avertissement par téléphone de l’état de votre enfant.

Si une situation de santé urgente se révèle, votre enfant sera conduit en ambulance à l’hôpital . Nous vous en avertirons immédiatement.

L’équipe est ouverte à tout dialogue avec les parents et ce de manière formelle (rendez-vous avec l’un ou l’autre membre de l’équipe, réunion avec l’équipe réunion de parents) ou de manière plus informelle (à l’arrivée et au départ de l’enfant)

Nous souhaitons que ce passage à la crèche soit le plus riche possible pour l’enfant et ses parents

Enfin, voici en cas de besoin tout à fait urgent, mes coordonnées en dehors des heures d’ouverture de la crèche :

Annick Giele Tél 0479 68 59 90